



# **PROTCOLE SANITAIRE COLLEGE ROSA PARKS**





## SOMMAIRE

<b>CONTEXTE</b> .....	3
<b>PRINCIPES GENERAUX</b> .....	4
<b>FICHES THEMATIQUES</b> .....	9
FICHE THEMATIQUE ACCUEIL DES ELEVES .....	10
FICHE THEMATIQUE AMENAGEMENT DES CLASSES .....	13
FICHE THEMATIQUE GESTION DES CIRCULATIONS .....	16
FICHE THEMATIQUE ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES .....	19
FICHE THEMATIQUE RECREATION .....	22
FICHE THEMATIQUE NETTOYAGE / DESINFECTION DES LOCAUX .....	25
FICHE THEMATIQUE DIMENSIONNEMENT ET EQUIPEMENT DES SANITAIRES .....	29
FICHE THEMATIQUE GESTION DE LA DEMI PENSION .....	31
FICHE THEMATIQUE ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES .....	34
FICHE THEMATIQUE EFFECTIFS GLOBAUX .....	37
<b>FACTEURS DIMENSIONNELS ET DECISIONNELS</b> .....	45
<b>PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT</b> .....	47



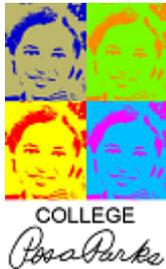
## CONTEXTE

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, implique la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le lundi 16 mars 2020.

Une continuité pédagogique a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre leurs professeurs et la très grande majorité des élèves.

Le Président de la République, le Premier Ministre et son gouvernement ont choisi de rouvrir les écoles et les établissements scolaires, progressivement, à partir du 18 mai 2020 dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités.

Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités de réouverture du collège Rosa Parks après le confinement dans le respect de la doctrine sanitaire. Il est destiné aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'Etat ainsi qu'à l'ensemble des communautés scolaires.



## PRINCIPES GENERAUX

### Présentation du protocole sanitaire

Le présent protocole sanitaire repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays.

Il vise à présenter les prescriptions à mettre en œuvre pour permettre la réouverture du collège après la période de confinement. Il est destiné aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'Etat, ainsi qu'à l'ensemble des communautés scolaires.

Chaque guide est constitué d'une présentation des principes généraux et de fiches récapitulant les prescriptions et les modalités de contrôles pour chacune des thématiques suivantes :

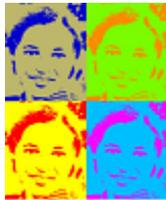
- Accueil des élèves
- Aménagement des salles de classe
- Gestion de la circulation des élèves
- Activités sportives et culturelles
- Récréation
- Nettoyage/désinfection des locaux
- Dimensionnement et équipement des sanitaires
- Gestion de la demi-pension
- Enseignements spécifiques : musique, arts plastiques, sciences, technologies

Enfin, il présente les actions à conduire en cas :

- de cas possibles de Covid-19 au sein de l'école ou de l'établissement scolaire
- de cas avéré de Covid-19 au sein de l'école et de l'établissement

Il repose sur cinq principes généraux :

- ❖ **Le maintien de la distanciation physique**
- ❖ **L'application des gestes barrière**
- ❖ **La limitation du brassage des élèves**
- ❖ **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **La communication, l'information et la formation**



COLLEGE  
*Rosa Parks*

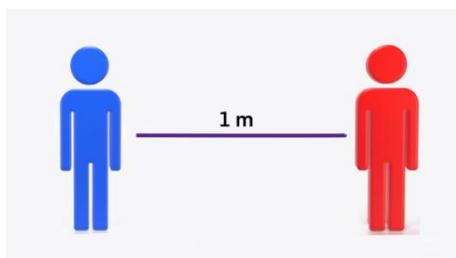
## Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels devront procéder de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne doivent pas travailler en présentiel. La liste de ces facteurs de risque est disponible sur le site du ministère de la santé<sup>1</sup>.

Les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale apportent expertise et conseils aux équipes concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de Covid-19.

## Le maintien de la distanciation physique



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.)

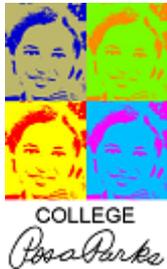
Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.

## Appliquer les gestes barrière

Les gestes barrière rappelés dans ce référentiel, doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



<sup>1</sup> <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14008>



## Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut de disposer de points d'eau en nombre suffisant, et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée : **nettoyage des mains au portail (gel) puis sanitaires du collège : passage par groupe de 3 élèves avant l'entrée en classe**
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations : **distributeur de gel présent dans les classes**
- Avant et après chaque repas : **sous la surveillance d'AED**
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons etc. doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation.

Le respect des gestes barrières en milieu scolaire doit faire l'objet de sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève.

## Le port du masque

Les autorités sanitaires recommandent le port du masque anti-projection, également appelé masque « grand public ». Le ministère de l'éducation nationale mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des écoles et des établissements des masques dit « grand public » de catégorie 1 (filtration supérieure à 90%) dès le 18 mai à raison de deux masques par jour de présence dans les écoles et établissements.

Il convient de souligner que le Conseil scientifique considère que :

- Pour les **collégiens et les enseignants, le port du masque est obligatoire.**
- **Un stock de masques sera à disposition des élèves, en cas de problème, à l'infirmerie**
- **Les élèves se lavent les mains avant chaque manipulation de masque**

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population. En attendant, les masques seront fournis par le collège.



COLLEGE

*Rosa Parks*

En outre des masques FFP1 seront disponibles dans les établissements pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leurs parents).

### La ventilation des classes et autres locaux

L'aération est un geste qui doit maintenant être systématique et durer au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée doivent être aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux

### Limiter au maximum le brassage des élèves

Les élèves resteront toute la journée dans la même classe sauf pour l'EPS et l'éducation musicale.

**L'arrivée et le départ de l'établissement** se fera par groupe de 16 élèves avec une arrivée et un départ décalé.

Les groupes d'élèves sont constitués de **8 élèves maximum**.

**Les interours et la circulation hors temps de classe dans les bâtiments** : les déplacements des élèves sont limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

**Les récréations** sont organisées par groupes de 16 élèves (2 groupes de 8) en tenant compte des recommandations en termes de distanciation et de gestes barrière. En cas de forte pluie, les deux préaux (CDI et SEGPA) seront utilisés : un par groupe de 8.

### Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus.

Il est important de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.

Pour les salles de classe qui sont restées fermées depuis au moins 5 jours, la probabilité que le virus soit présent sur les surfaces est quasi nulle et aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. **Un nettoyage de remise en propreté selon le protocole habituel sera effectué pendant la semaine du 11 au 15.05.**

Les pièces qui ont été utilisées doivent faire l'objet d'un bio nettoyage avant la rentrée des personnels et des élèves.



COLLEGE

*Rosa Parks*

**Seize salles seront utilisées avec une rotation de 8 salles par jour pour donner aux agents le temps de bien les nettoyer.**

Pour la désinfection, la plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces selon les autorités sanitaires s'ils respectent la norme de virucide pour les virus enveloppés.

(Voir protocole nettoyage)

## La communication, l'information et la formation

Il est nécessaire de sensibiliser et impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de propagation du virus.

### Les parents

Ils ont été **informés clairement, par courrier du 7.05.2020** :

- des conditions d'ouverture de l'établissement,
- de leur rôle actif dans le respect des gestes barrières (*explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...*),
- de la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (température doit être inférieure à 37,8°C),
- des horaires à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie,
- de l'organisation de la demi-pension.
- des points d'accueil et de sortie des élèves,

**Le protocole sanitaire du collège, validé par la CHS du 11.05.2020, figurera sur le site du collège.**

Ils seront alors informés sur :

- les moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel,
- la procédure applicable lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre élève,
- les numéros de téléphones utiles pour obtenir des renseignements et des coordonnées des personnels de santé médecins et infirmiers travaillant auprès de l'établissement
- **un protocole expliquant aux élèves et aux parents comment va être organisé l'accueil : lavage des mains, masques, distanciation, ...**

### Les enseignants et le personnel

Les enseignants, le personnel de direction, ainsi que tous les autres personnels seront formés aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant.

**Cette formation sera adaptée à l'âge des élèves dont ils ont la responsabilité. Elle a commencé par une information sur les gestes barrière et la distanciation sociale en cellule opérationnelle du 4.05.2020. A cet effet, une visioconférence sera organisée vendredi 15.05**

### Les élèves

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficient d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l'hygiène des mains.**

Une attention particulière doit être apportée aux personnes en situation de handicap ou porteuses de maladies évoluant sur une longue période.

Chaque élève bénéficiera de séances d'éducation à la santé construites au CESC du 12.05.2020.



COLLEGE  
*Arts and Sciences*

## FICHES THEMATIQUES



## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE ACCUEIL DES ELEVES

#### Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer et informer**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



## PROTOCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE ACCUEIL DES ELEVES

#### Préconisations et règles de prévention à appliquer

- ❖ **Un AED, une CPE et un personnel de direction seront aux entrées de l'établissement pour filtrer les arrivées et le flux de personnes.**
- ❖ **Port du masque pour les 'accueillants et solution hydro alcoolique à leur disposition : distributeur à l'accueil du collège**
- ❖ **Lavage des mains et distribution des masques aux élèves**
- ❖ **Identifier les flux d'entrée et de sortie en les dissociant dans le cas où la configuration des locaux le permet. Un sens de circulation sera mis en place et balisé.**
- ❖ **Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée et en croisement de flux piéton par tous moyens possibles (panneaux, marquage au sol, rubalise, barrières...)**
- ❖ **L'entrée des 16 élèves (échelonnée toutes les 30 min) se fera par l'entrée principale habituelle**
- ❖ **Assurer une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages...).**
- ❖ **Maintenir les portes d'entrées (porte, portail et/ou tourniquet) ouvertes pendant l'accueil (pour autant que les enjeux de sécurité le permettent) pour limiter les points de contact.**
- ❖ **Communiquer avec la famille des élèves sur le respect des horaires d'arrivée pour éviter un engorgement à l'entrée : envoi de l'emploi du temps individualisé de l'élève à sa famille**
- ❖ **l'accès aux locaux à toutes personnes externes à l'école (parents, assistant(e)s maternel(le)s, autres accompagnants...) se fera uniquement sur rendez vous. Ces rendez vous auront lieu dans deux salles qui ont été aménagées : plexiglas, masques, gel.**
- ❖ **Les élèves se laveront les mains par groupe de 3 aux sanitaires du collège (filles et garçons) sous la surveillance d'AED**
- ❖ **Les professeurs viendront chercher leur groupe dans la cour. Un distributeur de gel sera placé dans chaque classe.**



## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE ACCUEIL DES ELEVES

#### Points de contrôle

- ❖ Veiller à la cohérence du planning des accueillants pour l'arrivée des élèves.
- ❖ Vérifier la disponibilité du savon et essuie main jetable dans les sanitaires ou à défaut de gel hydro-alcoolique avant l'arrivée des élèves.
- ❖ Vérifier que la signalétique Entrée/Sortie et sens de circulation est en place.
- ❖ Vérifier que les portes et portails soient ouverts lors de l'arrivée et qu'ils le restent pendant toute la durée de l'accueil
- ❖ Veiller à la cohérence des emplois du temps pour prendre en compte une arrivée échelonnée des élèves.



## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE AMENAGEMENT DES CLASSES

#### Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer et informer**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



## PROTOCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE AMENAGEMENT DES CLASSES

#### Préconisations et règles de prévention à appliquer

- ❖ La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre :
  - Un marquage au sol sera effectué pour le positionnement des tables
  - Respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs.
  - Eloigner les tables des portes de la salle de façon à respecter la distanciation sociale lors de l'entrée en classe.
  - Limiter les déplacements dans la classe.
- ❖ Veiller à limiter les croisements à l'intérieur de la classe, par exemple par la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe qui peut être matérialisé au sol.
- ❖ **Le format 1 classe = 1 salle est le principe adopté par le collège**
- ❖ Port du masque par tous.
- ❖ A la fin de la journée, les chaises ne seront pas remises sur les tables.
- ❖ Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes (pour les bâtiments avec une ventilation naturelle), durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.
  - **Matin : agents**
  - **Récréation : enseignants**
  - **Soir : personnel direction**



## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE AMENAGEMENT DES CLASSES

#### Points de contrôle

Avant l'entrée en classe :

- ❖ Ouvrir les fenêtres pour ventiler
- ❖ Vérifier le bon aménagement de la classe dans le respect des distanciations sociales
- ❖ Ouvrir les portes
- ❖ Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques et du sens de circulation retenu

Pendant la classe :

- ❖ Veiller au respect des gestes barrières et des distanciations physiques
- ❖ Veiller à l'absence d'échange d'objet personnel
- ❖ Proscrire l'utilisation de matériel collectif
- ❖ Veiller au port effectif du masque

A la fin de la classe :

- ❖ Ouvrir les portes
- ❖ Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie
- ❖ Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques
- ❖ Ouvrir les fenêtres pour ventiler



## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE GESTION DES CIRCULATIONS

#### Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer et informer**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE GESTION DES CIRCULATIONS

#### Préconisations et règles de prévention à appliquer

- ❖ Définir un sens de circulation dans le **respect des règles d'incendie et d'évacuation**:
  - Marquer le sens unique de circulation : **entrée vie scolaire sortie côté CDI**
  - Les mouvements d'élèves seront toujours accompagnés : **enseignants et AED dans les couloirs**
  - **une signalétique est installée**
- ❖ Assurer une signalétique invitant les élèves à ne pas utiliser des rampes pour limiter son utilisation : **une désinfection régulière est prévue.**
- ❖ Les portes pouvant l'être seront maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact. Ce principe ne doit pas faire obstacle aux règles d'évacuation Incendie (par exemple les portes coupe-feu non asservies doivent être maintenues fermées).
- ❖ **Les portes des classes seront maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves.**
- ❖ **Privilégier l'entrée en classe par plusieurs accès pour réduire les flux en fonction de la configuration des locaux : utiliser les deux portes : 4 par porte**
- ❖ Assurer la distanciation physique dans tous les contextes et tous les espaces de circulation notamment aux abords des salles de classe et des sanitaires.
- ❖ Conserver, dans la mesure du possible, les mêmes groupes d'élèves et d'enseignants. Ecrire le nom de l'élève sur la table
- ❖ **Les enseignants se déplacent : cours de 1 h 30 qui permettent aux enseignants d'assurer l'accueil et la sortie des élèves. Entre chaque cours, une pause de 15 minutes.**
- ❖ Le port du masque par l'élève devra être effectif lors des déplacements dans les couloirs.
- ❖ Un protocole est mis en place pour la circulation éventuelle de personnes extérieures : travaux, contrôle, visite entreprises pour la réhabilitation du collège.



## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE GESTION DES CIRCULATIONS

#### Points de contrôle

- ❖ Vérifier que la signalétique liée à la circulation est en place.
- ❖ Vérifier que les portes soient ouvertes dans la mesure du possible.
- ❖ Veiller au respect des consignes de circulation et règles de distanciation dans les couloirs.
- ❖ Vérifier le port effectif du masque dans les couloirs.
- ❖ Veiller à la cohérence du planning des pauses par classe.
- ❖ Veiller à la cohérence des emplois du temps pour limiter le brassage dans les zones de circulation.
- ❖ S'assurer de la transmission des consignes aux intervenants extérieurs : gestionnaire



COLLEGE  
*Pasadunk*

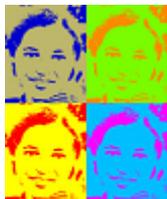
## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

#### Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer et informer**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



COLLEGE  
*Rosa Parks*

## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

#### Préconisations et règles de prévention à appliquer

En cas de recours à des installations extérieures à l'établissement dont le fonctionnement est autorisé, elles devront répondre aux prescriptions du présent protocole.

##### ACTIVITES SPORTIVES :

- ❖ Afin de s'affranchir de l'utilisation des vestiaires, **demander aux élèves de venir en tenue de sport dès le matin.**
- ❖ Neutraliser les douches des vestiaires.
- ❖ Proscrire les jeux de ballons, sports de contact / sports collectifs.
- ❖ Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulés par tous (ou réserver uniquement les manipulations par l'enseignant), ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif.
- ❖ Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.

##### - ACTIVITES CULTURELLES/ MANUELLES :

- ❖ Adapter le fonctionnement des salles informatiques, CDI et foyers en mettant à disposition du gel hydro alcoolique à l'entrée et en libre-service, en permettant de respecter la distanciation physique et en limitant le brassage. Assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Proscrire le prêt de matériel en dotation collective.
- ❖ Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels...).



COLLEGE  
*Pascal Paris*

## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

#### Points de contrôle

##### - ACTIVITES SPORTIVES :

- ✓ Veiller au respect des règles de distanciation pendant la pratique sportive.
- ✓ Veiller à l'absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulé par l'enseignant ou l'adulte) ou de la définition des modalités de désinfection après chaque utilisation
- ✓ Vérifier que l'accès aux ballons ou matériel proscrit ne soit pas accessibles aux élèves durant les cours.
- ✓ Vérifier que la condamnation des douches des vestiaires soit effective.

##### - ACTIVITES CULTURELLES :

- ✓ Vérifier que le matériel et outils pédagogiques collectifs ne soient pas directement accessibles par les élèves



## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE RECREATION

#### Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer et informer**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE RECREATION

#### Préconisations et règles de prévention à appliquer

- ❖ **Deux groupes de 8 élèves accompagnés par leurs deux enseignants descendent en récréation. Ils sont ensuite pris en charge par deux AED qui les surveillent.**
- ❖ Lors de la récréation, veiller au respect de la distanciation physique et au port effectif du masque par les élèves.
- ❖ Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées.
- ❖ Neutraliser l'utilisation des bancs (balisage physique, rubalise, ...)
- ❖ Condamner l'accès aux espaces collectifs intérieurs pour limiter le brassage entre les groupes d'élèves.
- ❖ En cas de conditions climatiques inadaptées, la récréation aura lieu sous les deux préaux : SEGPA et CDI, un groupe de 8 par préau.

EXERCICE DE DEBUT ET FIN DE RECREATION : Organiser le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec une serviette en papier jetable). : **Sanitaires du collège par groupe de 3.**



## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE RECREATION

#### Points de contrôle

Avant la récréation :

- ❖ Vérifier la cohérence du planning des récréations.
- ❖ S'assurer de l'absence de groupe dans la cour et couloirs avant de sortir de classe.
- ❖ Vérifier la neutralisation des bancs

Pendant la récréation :

- ❖ Port du masque pour tous.
- ❖ Veiller au respect des gestes barrières et des distanciations physiques.
- ❖ Veiller à l'absence d'échange d'objet personnel.

A la fin de la récréation :

- ❖ Veiller à ce que les groupes entrants et sortants ne se croisent pas (respect du planning).



COLLEGE  
*Rosa Parks*

## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE – NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LOCAUX

#### Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer et informer**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



COLLEGE  
*Rosa Parks*

## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE – NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LOCAUX

#### Préconisations et règles de prévention à appliquer

##### ❖ Nettoyage avant la reprise : "Nettoyage habituel"

- Si l'établissement était complètement fermé pendant le confinement et n'a pas été fréquenté dans les 5 derniers jours ouvrés avant la réouverture, la présence du SARS-CoV-2 encore infectant sur des surfaces sèches est négligeable. Un nettoyage de remise en propreté selon le protocole habituel est suffisant.
- Les pièces qui ont été utilisées pour accueillir des enfants pendant la période de confinement sont nettoyées et désinfectées selon le protocole de "nettoyage approfondi" défini ci-après.
- Pour les locaux qui ont été réquisitionnés ou mis à disposition pour héberger des personnes malades ou sans domicile fixe, il convient de se rapprocher de l'ARS pour que cette dernière prescrive les mesures adaptées en fonction des publics accueillis.
- S'assurer que les protocoles habituels de nettoyage lors de la rentrée scolaire sont appliqués (ex : désinfecter les bacs à condensats, les siphons des centrales de traitement de l'air et système de climatisation).
- Purger les canalisations d'eau froide et chaude : faire circuler l'eau (10 min), contrôler la température (éviter les brûlures).
- Procéder à des analyses légionnelles pour les points à risque (douches et douchettes) (Arrêté du 1er février 2010).
- Vider et assécher les éventuels réservoirs d'eau naturels (eau de pluie).

##### ❖ Nettoyage après la reprise : "Nettoyage approfondi" en 2 étapes

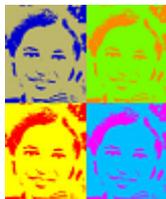
##### ❖ 1ère étape, le nettoyage :

- Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure.
- Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.
- Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées...).

##### ❖ 2ème étape, la désinfection :

- Utiliser un désinfectant virucide et **conforme à la norme EN 14476**. Les lingettes désinfectantes et **conformes à la norme EN 14476** peuvent être utilisées.
- Désinfecter les points de contact manuels en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc....).

- ❖ Le nettoyage peut aussi être combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.

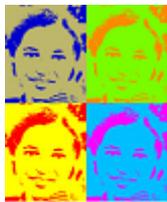


COLLEGE  
*Rosa Parks*

## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE – NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LOCAUX

- ❖ En absence de désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476, en dernier recours, une solution désinfectante à base d'eau de javel peut être préparée :
  - Vérifier au préalable la compatibilité de l'eau de javel avec la nature de la surface.
  - Pour l'eau de javel à 2,6 %, le dosage pourrait être de 10% soit 100 ml de javel par litre d'eau froide. Ce dosage peut être adapté aux circonstances de la désinfection.
  - Suivre les recommandations du fabricant pour l'application de la solution à base d'eau de javel
  - Rincer systématiquement après application de la solution à base d'eau de javel.
- ❖ **Fréquence :**
  - Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.
  - Nettoyer et de désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :
    - **salles de cours en service durant les récréations**  
**9h45/10h15/10h45/12h20/13h20/14h14h30/15h/15/30-nettoyage du bureau enseignant (table chaise, clavier, souris) à chaque récréation.**
    - Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, douches ... **après chaque récréation selon emploi du temps établi**
    - Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris, ...
    - Matériel utilisé, supports pédagogiques, ...
    - Aires de jeux et équipements sportifs si utilisés.
  - En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles d'enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes. . **(microfibre + produit nettoyant désinfectant sans rinçage)**
- ❖ **Actions complémentaires :**
  - Vider tous les jours les poubelles.
  - Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
  - Aérer régulièrement les locaux (lors de la récréation, après le déjeuner, lors d'un changement de salle de classe,...).
  - Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.
- ❖ **Prévention des risques pour le personnel :**
  - Utiliser les produits de nettoyage dans le respect des modes opératoires indiqués par les fabricants. En complément des mesures sanitaires, les mesures de sécurité mentionnées dans les fiches de données de sécurité doivent être appliquées.



COLLEGE  
*Rosa Parks*

## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE – NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LOCAUX

#### Points de contrôle

- ❖ Veiller à définir un plan de nettoyage des locaux quotidien.
- ❖ Salle de classe :
  - S'assurer du nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier avant l'arrivée des élèves.
- ❖ S'assurer que la fréquence de nettoyage approfondi est augmentée, dans les espaces utilisés, pour tous les points de contact, les zones fréquemment touchées et les usages multiples :
  - Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, douches ...
  - Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris, ...
  - Matériel utilisé, supports pédagogiques, ...
  - Aires de jeux et équipements sportifs si utilisés.
- ❖ Veiller à la réalisation d'un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves lorsque des groupes différents se succèdent dans les salles d'enseignements spécifiques.
- ❖ Espace de restauration :
  - S'assurer du nettoyage approfondi des tables et chaises avant l'arrivée des élèves puis entre chaque utilisateur.
- ❖ Veiller au respect des consignes de sécurité liées à l'utilisation des produits de nettoyage.



COLLEGE  
*Rosa Parks*

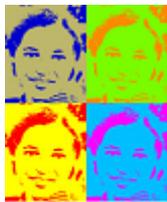
## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

FICHE THEMATIQUE : DIMENSIONNEMENT ET EQUIPEMENT DES SANITAIRES

### Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer, informer, former**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



COLLEGE  
*Rosa Parks*

## PROTOCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE : DIMENSIONNEMENT ET EQUIPEMENT DES SANITAIRES

## Préconisations et règles de prévention à appliquer

### SANITAIRES

- ❖ Limiter le nombre de personnes présentes dans sanitaires au nombre maximum cabinets et/ou urinoir présent. : **3 garçons et 3 filles cabinet et/ou urinoir**
- ❖ Gérer les flux avec les élèves vers les toilettes (départ et retour dans la classe).
- ❖ S'assurer que les urinoirs utilisés sont distants d'au moins 1 m ou condamner un urinoir sur 2.
  
- ❖ Quand cela est possible assurer l'ouverture de fenêtres pendant l'occupation des sanitaires.
- ❖ Demander aux élèves de se laver les mains avant et après l'usage des WC.
- ❖ Superviser le lavage des mains après le passage aux toilettes dans la mesure du possible en fonction du personnel présent.
  
- ❖ S'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux élèves et au personnel de se laver les mains (*eau, savon liquide, privilégier les essuie-mains papier à usage unique ou le séchage à l'air libre - Déconseiller l'usage des sèche-mains à air pulsé et les essuie-mains en tissus sont à proscrire*).
- ❖ S'assurer régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement des consommables des toilettes (*savon liquide, papier toilettes, essuie-mains à usage unique, ...*).
- ❖ S'assurer de l'évacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidienne.

## Points de contrôle

- ❖ S'assurer de la gestion des flux dans les sanitaires
- ❖ S'assurer de la limitation du nombre de personnes des locaux sanitaires
  
- ❖ S'assurer de la bonne aération des sanitaires
- ❖ S'assurer de la mise en place de consigne pour l'utilisation des locaux sanitaires
  
- ❖ S'assurer du nettoyage périodique des locaux.



## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

FICHE THEMATIQUE GESTION DE LA DEMI- PENSION

### Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer et informer**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE GESTION DE LA DEMI- PENSION

#### Préconisations et règles de prévention à appliquer

- ❖ restauration assurée au réfectoire sous la surveillance d'un adulte
  - **1 élève par table de 4, deux élèves par table de 8**
- ❖ **16 élèves se présentent toutes les 30 minutes.**
- ❖ Organiser le lavage des mains avant et après chaque repas : **passage aux lavabos, surveillance AED**
- ❖ En cas d'assistance aux élèves pour la prise des repas, veiller à ce que les personnels portent un masque et se lavent les mains entre chaque contact.
- ❖ Nettoyer les tables, les chaises après les repas selon la méthode définie dans la fiche nettoyage et désinfection des locaux après que chaque élève soit parti. **Après chaque départ d'élève un agent désinfecte la table et la chaise qu'il aura utilisée**
- ❖ Alimentation en eau de manière : **gourde individuelle**
- ❖ Adapter la distribution des repas et des couverts pour limiter les contacts : **distribution du plateau complet au début : couverts, pain, serviette**
- ❖ Aérer le local de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres par exemple ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.
- ❖ Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs. Vider les poubelles quotidiennement.

#### Points de contrôle

##### Avant la réouverture :

- ❖ Organiser la demi-pension de manière à respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociales
- ❖ **Organiser la demi-pension de manière à respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociales soit 31 élèves sur table de 4 et 2 sur table de 6 soit au total 37 élèves en cas de besoin ouverture de la salle des commensaux aux élèves (7)**



COLLEGE  
*PasaPaska*

## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE GESTION DE LA DEMI- PENSION

#### **Pendant le repas:**

- ❖ Veiller au lavage des mains avant et après manger
- ❖ Aérer le local de prise des repas

#### **Après le repas :**

- ❖ S'assurer du nettoyage approfondi du matériel et des équipements communs (tables, chaises...) avant l'arrivée des élèves puis entre chaque utilisateur
- ❖ S'assurer de l'évacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidienne.



## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

FICHE THEMATIQUE ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

### Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer, informer, former**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



## PROTOCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

#### Préconisations et règles de prévention à appliquer

- ❖ Avant la réouverture des établissements scolaires, une réflexion spécifique doit être menée afin d'organiser les enseignements spécifiques (**salle d'éducation musicale**) pour que le maintien de la distanciation sociale et le non partage des postes de travail soient assurés.
- ❖ Dans la mesure du possible, limiter au strict nécessaire le recours au matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves.
- ❖ Privilégier des démonstrations par l'enseignant ou à l'aide de vidéos.
- ❖ Si du matériel pédagogique mutualisé doit être utilisé :
  - Organiser des activités individuelles pour éviter les échanges de matériel.
  - S'assurer que le matériel pédagogique est nettoyé et désinfecté après utilisation, si possible à l'aide d'une lingette désinfectante.
- ❖ En complément du protocole de nettoyage quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles d'enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes.



## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

#### Points de contrôle

- ❖ En début de cours :
  - S'assurer du nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier, matériel pédagogique et équipements de travail.
  
- ❖ Pendant le cours :
  - Si le prêt de matériel, ou le changement de poste de travail au cours d'une séquence pédagogique est nécessaire, veiller à la réalisation d'un nettoyage approfondi du matériel, de l'équipement, et de l'espace de travail entre chaque élève.
  
- ❖ A la fin du cours :
  - Veiller au nettoyage approfondi des tables, chaises, mobilier, matériel pédagogique et équipements de travail utilisés par les élèves.



## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE EFFECTIFS GLOBAUX

#### Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer, informer, former**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE EFFECTIFS GLOBAUX

#### Préconisations et règles de prévention à appliquer

##### CONSIGNES GENERALES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL :

Équipe de direction, Enseignants, Assistants éducatifs,  
Secrétaire, Administratif, Gestionnaires, Documentaliste,  
Personnel accueil, Infirmier, Service médical, SST,  
Cuisinier, agent de restauration,  
Agent de maintenance. Magasinier, Agent d'entretien, lingère

- ❖ Appliquer les gestes barrières.
- ❖ Mettre à disposition des masques pour les enseignants et personnels non enseignants notamment lors de présence d'élève ou de travail en espace clos sans distanciation possible.
- ❖ Maintenir de la distance d'au moins 1 mètre dans les salles, files et en croisement de flux piéton.
- ❖ Rappeler d'éviter de parler fort en face des collègues (se positionner en côte à côte plutôt qu'en face), et choisir un lieu ouvert (préau, extérieur) plutôt qu'une salle fermée.
- ❖ Procéder au lavage des mains toutes les 2 heures (eau-savon préférentiellement pour ne pas épuiser le stock de gel hydro alcoolique) même si des gants sont portés.
- ❖ Afficher les consignes
  
- ❖ Attribuer des zones de travail par le biais de consignes claires.
- ❖ Dans les locaux exigus, assurer de préférence des emplacements fixes pour chaque personnel ou sa zone d'évolution matérialisée si c'est pertinent.
  
- ❖ Éviter le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage, ...) partagé par plusieurs personnes pendant le travail.
- ❖ Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque opérateur en début/fin de poste. Stylo inclus.
- ❖ Transférer le matériel d'une zone de travail (bureau ou entretien maintenance) à l'autre par dépose dans une zone d'attente, pendant quelques heures, voire une journée si la désinfection n'est pas possible.
  
- ❖ Réduire l'effectif présent en continuant le télétravail pour une partie du personnel quand cela est possible.
  
- ❖ Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement.
- ❖ Échelonner les horaires de présence dans les parties communes et période de repas pour limiter le nombre de personnes présentes (salles de pause, salles de professeurs, ...).
- ❖ Limiter l'accès aux espaces communs pour permettre à chacun de respecter les règles de distanciation sociale.



COLLEGE  
*Pasa Parks*

## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE EFFECTIFS GLOBAUX

- ❖ Aménager les locaux de sorte qu'au moins un mètre soit laissé entre les places assises.
- ❖ Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et indiquer ce qu'il conviendra de dire aux élèves
- ❖ Rappeler très régulièrement les consignes.
- ❖ Mettre en place des protocoles de nettoyage individuel : - Clavier, souris, ... ; - Poste de travail ; - Outils de travail avant rangement, ....
- ❖ Réévaluer les risques, en prenant en compte le contexte actuel, pour chaque intervention présentant des risques particuliers de contamination.

#### PERSONNEL ACCUEIL

- ❖ séparation physique (telle que plexiglas) entre le personnel d'accueil et les visiteurs mise en place.
- ❖ Lorsqu'il y a une loge d'accueil, n'autoriser la présence que d'une seule personne dans ce local.

#### INFIRMIER, SERVICE MEDICAL, SST

- ❖ Mettre à disposition des masques adaptés pour traiter les suspicions ainsi que des blouses, lunettes de protection ou écran facial, gants.

#### CUISINIER, AGENT DE RESTAURATION, CHEF DE CUISINE

- ❖ Rappeler les gestes barrières : se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main et sans embrassades);
- ❖ Rappeler que toute personne symptomatique (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) ne doit pas se rendre sur son lieu de travail.
- ❖ S'assurer que les sacs contenant les repas soient correctement fermés.
- ❖ Rappeler qu'une attention particulière doit être portée au nettoyage et à la désinfection de toutes les surfaces et ustensiles en contact avec la nourriture.
- ❖ Limiter le nombre de personnes en cuisine (en adoptant les modalités de production). Cette adaptation doit également permettre de diminuer le temps que les agents de nettoyage passeront en plonge, local généralement très petit et humide, ne permettant pas la distanciation.
- ❖ Attribuer dans la mesure du possible des outils de travail individuels à chaque cuisinier (ustensiles, couteaux ...).



COLLEGE  
*Rosa Parks*

## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE EFFECTIFS GLOBAUX

- ❖ Prévoir des vêtements de travail à usage unique si possible ou un changement à chaque prise de poste ou mettre à disposition une sur-blouse à usage unique ou adapter la fréquence de nettoyage et changement de vêtements du personnel.
- ❖ Prévoir une zone de stockage des sacs hermétiques de vêtements sales et retour des vêtements propres accessibles au seul livreur en veillant à limiter la co-activité et à défaut respect des distances minimales.

#### AGENT TECHNIQUE DE MAINTENANCE

- ❖ Préconiser un outillage individuel - Eviter le partage des outils et privilégier l'affectation individuelle des caisses à outils. Dans le cas où ce n'est pas possible, les nettoyer avant et après chaque utilisation à l'aide de produits désinfectants adaptés.
- ❖ Éloigner les autres personnes à plus d'1 mètre.
- ❖ Nettoyer le poste de travail par le technicien en fin début et de service au moyen de produits désinfectants adaptés.
- ❖ Mettre à disposition de masques, solutions hydro alcooliques ou point d'eau avec savon, lingettes/produits désinfectants adaptés afin d'assurer un lavage de mains régulier.
- ❖ Rappeler les règles de lavage des mains, et ceci même si des gants sont portés.
- ❖ Réévaluer les risques, en prenant en compte le contexte actuel, pour chaque intervention de maintenance présentant des risques particuliers de contamination.

#### PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT

- ❖ Limiter autant que possible l'intervention des entreprises extérieures.
- ❖ Mettre à proximité de l'accueil du gel hydro alcoolique afin que le personnel extérieur puisse se laver les mains après l'ouverture/fermeture des portes ou manipulation d'objet.
- ❖ Rappeler les consignes générales (Affiche ou remise d'une fiche consignes).

#### LIVRAISON (PERSONNEL EXTERIEUR)

- ❖ Réaliser la remise et la signature des documents de transport sans contact entre les personnes.
- ❖ Pour les livraisons dans l'établissement, s'assurer que les chauffeurs, après communication avec le destinataire ou son représentant, laissent les colis devant l'accueil de l'établissement en mettant en œuvre des méthodes alternatives qui confirment la bonne livraison et ne récupèrent pas nécessairement la signature du destinataire.
- ❖ Adapter le protocole de sécurité en ajoutant le risque COVID-19.

#### ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- ❖ Adapter le Plan De Prévention (PDP) avec le risque Covid (Article R4512-7 du Code du travail « .../... travaux dangereux pour lesquels il est établi par écrit un plan de prévention : .../... - Travaux exposants à des agents biologiques pathogènes .../...).



COLLEGE  
*Rosa Parks*

## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE EFFECTIFS GLOBAUX

- ❖ Établir des consignes communiquées en fonction de la prestation réalisée (nettoyage, gestion des déchets, maintenance, services). Consignes annexées au PDP, sous la forme d'une consigne générique « Covid » ou d'un contenu spécifique lié à la prestation.
- ❖ Réaliser un avenant au PDP (co-signé), qui aura davantage valeur légale qu'un simple mail ou affichette (notamment en cas de contamination d'un prestataire ou par un prestataire).

La programmation des travaux sera organisée par le maître d'ouvrage en coordination étroite avec le chef d'établissement. Les conditions d'accueil, de circulation concernant ces travaux seront adaptées suite à cet échange afin de respecter les règles de distanciation et de limiter les interactions entre les travaux et les élèves ou personnels accueillis.

#### LOCAUX POUR LE PERSONNEL

##### **SALLE DE REUNION : salle polyvalente : maximum : 14 personnes**

- ❖ Utiliser des sièges distants d'au moins 1 mètre et éviter de s'asseoir face à face
- ❖ Nettoyer avant/après une réunion, ne pas laisser d'objet, ou nettoyer avant usage (feutres, télécommande).
- ❖ Aérer 10 mn toutes les heures.
- ❖ Si possible, bloquer les portes en position ouverte (pour renouveler l'air et éviter les contacts multiples de la poignée) si cela n'affecte pas les dispositions de la maîtrise du risque incendie.
- ❖ Mettre à disposition du gel hydro alcoolique sur la table, notamment s'il y a échange de documents papiers.

#### **BUREAUX**

- ❖ Bureaux individuels
- ❖ Aérer les espaces de travail plusieurs fois par jour ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.
- ❖ Rester au même bureau toute la journée. Si possible affecter individuellement les places (ex : chacun se place au même endroit entre 2 périodes de télétravail).
- ❖ Privilégier que chacun prenne en charge de nettoyer son poste en début et en fin de journée avec un kit de nettoyage fourni (clavier et plan de travail notamment).
- ❖ Veiller à la désinfection régulière du matériel collectif (imprimantes, photocopieurs ...)
- ❖ Désinfecter les objets qu'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison.

#### **ACCUEIL DE PARENTS**

- ❖ Privilégier la communication à distance.
- ❖ Salle d'accueil aménagée : plexiglas



## PROTCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE EFFECTIFS GLOBAUX

#### Points de contrôle

##### ENSEMBLE DU PERSONNEL

- ❖ S'assurer que les gestes barrières au sein du personnel sont connus et appliqués.
- ❖ S'assurer que les zones de travail permettent une distanciation d'au moins 1 m.
- ❖ S'assurer que l'organisation des déplacements du personnel permet de réduire au mieux les croisements entre le personnel ou le personnel et les élèves.
- ❖ S'assurer que des masques sont mis à disposition et que le stock est en quantité suffisantes.
- ❖ S'assurer que le matériel commun est nettoyé en début et fin de poste.
- ❖ S'assurer qu'un protocole de nettoyage individuel est en place (- Clavier, souris, ... ; - Poste de travail ; - Outils de travail avant rangement, ...).
- ❖ S'assurer que tout le personnel est formé à la maîtrise du risque « Covid » et que des rappels périodiques sont en place.

##### **PERSONNEL D'ACCUEIL**

- ❖ S'assurer de l'intégrité de la séparation physique (telle que plexiglas) entre le personnel d'accueil et les visiteurs.

##### **INFIRMIER, SERVICE MEDICAL, SST**

- ❖ S'assurer que le stock matériel mise à disposition pour le personnel « santé » est en quantité suffisante (masques FFP2 (sans valve de préférence) si suspicion et masques chirurgicaux dans le cas contraire, blouses, lunettes de protection ou écran facial, gants).

##### **CUISINIER, AGENT DE RESTAURATION, SERVEUR**

- ❖ S'assurer du respect des plans de nettoyage.
- ❖ S'assurer de l'approvisionnement permanent des consommables (savons, gel, lingettes, sacs poubelle...).
- ❖ S'assurer que les déchets régulièrement sont évacués régulièrement.
- ❖ S'assurer de la bonne gestion des vêtements de travail pour limiter les contaminations.



## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE EFFECTIFS GLOBAUX

#### AGENT TECHNIQUE DE MAINTENANCE

- ❖ S'assurer que le matériel et les postes de travail sont nettoyés avant et après chaque utilisation à l'aide de produits désinfectants adaptés.
- ❖ S'assurer que le stock matériel mis à disposition pour le personnel « maintenance » est en quantité suffisante (masques, solutions hydro alcooliques, point d'eau avec savon, lingettes/produits désinfectants).
- ❖ S'assurer de la réévaluation des risques, en prenant en compte le contexte actuel, pour chaque intervention de maintenance présentant des risques particuliers de contamination.

#### PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT

- ❖ S'assurer de la mise en place à proximité de l'accueil du gel hydro alcoolique.
- ❖ S'assurer que les consignes générales sont affichées et/ou une fiche consignes est remise.

#### LIVRAISON (PERSONNEL EXTERIEUR)

- ❖ S'assurer que la remise et la signature des documents de transport s'effectue sans contact entre les personnes.
- ❖ S'assurer de la bonne application de la procédure pour la remise de colis.
- ❖ S'assurer qu'un protocole de livraison pour les entreprises extérieures prend en compte le risque « COVID-19 ».

#### ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- ❖ S'assurer que les plans de prévention pour les entreprises extérieures prennent en compte le risque « Covid ».



## PROCOLE SANITAIRE ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

### FICHE THEMATIQUE EFFECTIFS GLOBAUX

#### LOCAUX POUR LE PERSONNEL

##### **SALLE DE REUNION**

- ❖ S'assurer de la neutralisation de la moitié des sièges avec un positionnement en quinconce
- ❖ S'assurer de la mise en place et de la bonne réalisation des nettoyages avant/après une réunion.
- ❖ S'assurer que l'aération des locaux est au moins réalisée 10 mn et toutes les heures.
- ❖ S'assurer que de la mise à disposition du gel hydro alcoolique sur la table.

##### **BUREAUX**

- ❖ S'assurer de la bonne application de la règle des « 5S » pour les bureaux individuels et open spaces (Débarrassés, En ordre, Maintenus propres)
- ❖ S'assurer que les zones de travail permettent une distanciation d'au moins 1 m.
- ❖ S'assurer que l'aération des locaux est réalisée plusieurs fois par jour.
- ❖ S'assurer que chacun prenne en charge de nettoyer son poste en début et en fin de journée avec un kit de nettoyage fourni (clavier et plan de travail notamment).

##### **ACCUEIL DE PARENTS**

- ❖ S'assurer que l'accueil des parents respecte les règles de distanciation.



## FACTEURS DIMENSIONNELS ET DECISIONNELS

Le présent protocole propose par ailleurs dans ce chapitre des repères destinés aux personnes compétentes ayant l'autorité de décision.

### **Facteurs de dimensionnement**

Le respect de la distanciation sociale est une condition sanitaire indispensable, et la détermination de la capacité d'accueil est un déterminant clé à la réouverture.

Il convient à chacun des établissements d'évaluer sa capacité d'accueil :

- A partir des superficies disponibles des locaux prévus et des aires extérieurs
- A partir d'une visite des locaux pour une étude de la disposition des salles de classe et autres lieux adaptés à un enseignement pédagogique

### **Les éléments de dimensionnement.**

Les dispositifs admissibles repris ci-dessous sont issus d'étude sur la disposition des classes en lien avec les mesures sanitaires à appliquer

Une salle de classe de 50m<sup>2</sup> permet d'accueillir 15 élèves en respectant la distanciation physique.

La salle doit pouvoir être ventilée (naturellement ou mécaniquement).

### **Facteurs décisionnels**

Avant la réouverture, et comme détaillé dans le présent protocole sanitaire, il revient aux collectivités territoriales et responsables d'établissements d'organiser la reprise dans le respect de mesures sanitaires et d'en vérifier son applicabilité avant l'accueil des élèves.

Cette liste non exhaustive est un outil d'aide et d'assistance à la réouverture sur le principe d'une sélection de tâche à faire.

- Rédiger son schéma d'organisation reprenant



- Rédiger et déployer son plan de communication sur la base des éléments décrits dans les principes généraux
- Définir et présenter les consignes sanitaires applicables aux personnels non enseignants.
- Définir un protocole de nettoyage et en assurer la fréquence définie (nettoyage approfondie une fois par jour à minima)
- Dimensionner le nombre de produits, matériel et équipements nécessaires à l'application des doctrines sanitaires : *masques, gels hydro alcoolique, savons, essuie main, lingettes, produits de nettoyage et de désinfection, gants,...*
- Assurer le réapprovisionnement de ce matériel en fréquence et quantité adaptée
- Définir les modalités pour la gestion de la demi-pension et prendre les dispositions nécessaires avec les différentes parties prenantes, y compris le prestataire si la restauration collective est sous-traitée.
- Assurer la disposition matérielle des classes
- Neutraliser les accès les installations et matériels qui ne peuvent faire l'objet d'un protocole de désinfection
- Définir un plan de circulation et assurer la signalétique correspondante
- Prévoir et mettre en œuvre les éléments matériels et de communication pour faire appliquer les règles d'entrée et de sortie des élèves



## PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

### **1- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :**

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

#### **Conduite à tenir :**

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale. **Pièce dédiée au collège : bureau médecin avec aménagement d'un lit**
- ❖ Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- ❖ Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- ❖ Rappel par les responsables de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf. annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- ❖ Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
- ❖ Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- ❖ Poursuite stricte des mesures barrières.



### **En cas de test positif :**

- ❖ Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.
- ❖ La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

## **2- En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte :**

### **Conduite à tenir :**

- ❖ Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
- ❖ Rappel par les responsables des établissements de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- ❖ Poursuite stricte des mesures barrières.

### **En cas de test positif :**

- ❖ Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des élèves et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.



### **3- Protocole de nettoyage et de désinfection quotidien des locaux et après survenue d'un cas COVID-19**

- ❖ Ne pas utiliser un aspirateur pour le nettoyage des sols ;
- ❖ Les locaux (sols et surfaces) supportant le nettoyage humide doivent faire l'objet des différentes opérations suivantes :
  - Nettoyer les sols et les surfaces dans les espaces utilisés, les points de contact, les zones fréquemment touchées, à l'aide d'un détergent usuel;
  - Rincer à l'eau pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure;
  - Désinfecter avec un produit désinfectant virucide selon la norme EN 14476, ou par défaut avec une solution désinfectante à base d'eau de javel (cf. fiche nettoyage désinfection).
  - Selon les recommandations du fabricant du produit désinfectant virucide utilisé, rincer à l'eau si nécessaire. Cette phase de rinçage est obligatoire suite à l'utilisation de la solution désinfectante à base d'eau de javel.
- ❖ Tenue du personnel d'entretien adaptée aux dispositions contenues dans la fiche de données de sécurité du produit utilisé.
- ❖ Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.